

Un an après la tempête Ciaran, des arbres entravent encore par endroits le sentier du GR34®

Un an après la nuit où cette tempête a traversé le Finistère, des stigmates sont encore visibles sur la côte du pays des Abers. Mickaël Guillou, gardien du littoral du pays des Abers, fait le point.

 Ouest-France
Aude KERDRAON.
Publié le 30/10/2024 à 18h45

Lire le journal

 Offrir l'article



LIRE PLUS TARD



PARTAGER

Newsletter La
Matinale



À la pointe de Pen Enez, à Landéda, il faut être bien équipé et en forme pour franchir les obstacles, comme cet arbre déraciné qui coupe le sentier du GR34®. | OUEST-FRANCE

[Le pays des Abers](#) (Finistère) a été particulièrement touché par [le passage de la tempête Ciaran](#), en novembre 2023. Entretien avec Mickaël Guillou, gardien du littoral du secteur.



Mickaël Guillou, gardien du littoral du pays des Abers. | OUEST-FRANCE

La côte du pays des Abers a-t-elle été particulièrement touchée par la tempête *Ciaran* ?

Le pays des Abers a été très touché. Les boisements de manière générale. En revanche, concernant l'érosion côtière, ce n'est pas une tempête qui a eu énormément d'impact. Sur le trait de côte, ce qui a vraiment créé l'érosion, c'est l'arrachage des arbres qui ont été déracinés et dessouchés et qui ont emporté une partie de micros falaises sur le trait de côte.

Pas autant que les années 2008-2014 lorsqu'il y a eu des tempêtes à répétition avec des forts coefficients. Ce ne sont pas les mêmes tempêtes. Tous les facteurs ne se sont pas conjugués. Il n'y a pas eu de phénomène de surcote, de coefficients de marée...

Un an après, où en êtes-vous dans le bûcheronnage ? En voyez-vous le bout ?

Certains secteurs du sentier côtier, très impactés, sont toujours fermés. Je pense, par exemple, au sentier côtier de Tariec, à Milin Nevez, dans la commune de Tréglonou. Le danger est toujours présent avec des branches cassées en hauteur qui surplombent le sentier côtier. On doit reprendre le travail sur ce tronçon mais plus tard.

Idem pour le sentier en contrebas du château de Kerouartz à Lannilis, propriété du Département, qui est toujours fermé par arrêté. C'est l'un des sites les plus touchés dans le pays des Abers. Je pense que d'ici un an, la très grande majorité des secteurs problématiques seront gérés.

Face à l'ampleur de la tâche, comment avez-vous priorisé vos interventions ?

On a mis la priorité sur le GR 34®, qui est un sentier très fréquenté. Je ne peux pas dire combien d'arbres ont déjà été débités, mais cela se compte en centaines. Aujourd'hui, le nettoyage n'est pas terminé.

Avez-vous eu l'aide de riverains, de bénévoles ?

Certains propriétaires privés ont joué le jeu et ont dégagé leurs arbres de leurs propriétés. Dans les communes, il y a eu beaucoup de particuliers et de bénévoles qui se sont spontanément présentés et se sont affairés à rouvrir les chemins en dégageant les arbres sur les tronçons de sentiers côtiers.